

« ON A ÉTÉ BIEN REÇUS, ÇA OUI, PARCE QU'ON ÉTAIT UNE "FAMILLE FRANÇAISE" QUI REVENAIT. » HISTOIRE FAMILIALE DE DEUX « DESERTONS » DU VALLESPIR EN 14-18.

La Guerre de 14-18 fait partie des événements de notre histoire, avec les guerres de religion, la Révolution et plus tard l'Occupation, qui ne laissent pas la mémoire sociale en paix. L'étude de ceux qui ont refusé de se battre se situe sur les marges de l'histoire officielle, en marge donc de l'idéologie et des constructions « mythologiques » qui ont forgé et forgent encore la nation. Poser la question des réfractaires, c'est poser la question de l'adhésion à la guerre des combattants et de leur famille, poser aussi celle du sentiment national à la périphérie de la France et enfin questionner une histoire officielle. Des débats récents autour d'un amendement qui cherchait à imposer une vision positive de la colonisation ont admis comme principe qu'il n'y a pas d'histoire officielle dans notre pays. En réalité, elle existe bien. Nous le savons, même si ce n'est pas une règle écrite. L'histoire officielle est souvent le produit de prétendues évidences et aussi celui de l'idéologie dominante. Elle est le fait d'une société qui veut masquer ses plaies et ses erreurs. Cette histoire se cache derrière un vocabulaire où les mots changent de sens : l'annexion devient la réunion ou le rattachement et les massacres sont des sacrifices. Dans notre travail sur les déserteurs et insoumis de la frontière pyrénéenne – spécialement en Catalogne du Nord et Euzkadi - le concept de nationalité apparaît trouble dans l'esprit des réfractaires et de leurs descendants : que signifie être Français ou Espagnol quand on peut échapper aux charges de l'État en traversant la frontière et rester Catalan ou Basque. Un tel exemple est donné par une famille de « desertons » du Vallespir, en réalité deux insoumis originaire de Costoja, une commune proche de Saint-Laurent-de-Cerdans dans les Pyrénées-Orientales. En octobre 2008, nous avons réalisé les interviews en catalan du fils Joan, de la fille Maria et du petit-fils Joan d'un insoumis, Joan Iglesias i Juanola. Les paroles des trois interviewés ont été mélangées dans cet article afin de garder la cohérence temporelle, la structure se basant sur l'enregistrement du témoignage du petit-fils Joan.

La famille est originaire du sud de la frontière d'État, en Espagne. « *Le grand-père du grand-père de mon père était garde civil à Llorona. Le grand-père de mon père est né à Palauverd [...] au pied de la chapelle de la Mare de Deu del Mont, quelque part entre Tortellà, Bassegoda, et Llorona, je ne sais exactement dans quelle commune. De Palauverd cette famille va déménager au Suquet au dessus de Mallorca aux limites de Farreros près*

d'Albanyà. De là, du Suquet, Ils vont venir à Fontjoncosa. [...] Fontjoncosa est sur le territoire français. Vers 1888-1889, ils s'installent à Fontjoncosa. [...] C'est là que le père de mon père naît en 1891. [...] De Fontjoncosa, ils vont aller, la famille de mon grand-père avec ses parents, aux Pinyers. Là aux Pinyers est né l'oncle Jep, c'est à dire Josep Juanola, [...] le 18 décembre 1893. » Joan Iglesias i Juanola né en 1891 et le second fils, Josep Iglesias i Juanola sont les deux "desertons". Ils ont quatre sœurs et deux frères plus jeunes. « Des Pinyers, encore sur la commune de Costoja, ils se déparent à la Muga de Baix, [...] autour des années 1902-1903 ». En 1904, « quand l'oncle Pere est né » ils étaient agriculteurs au mas de la Muga de Baix, sur la commune de Costoja. « De la Muga de Baix ils vont à la Pineda, c'est à ce moment-là qu'ils vont passer la frontière ». Une autre fille « la tante Cecilia » naît au mois de septembre 1908 à la Pineda, à quelques mètres au sud de la frontière. « Après la Pineda [...] ils vont partir au Bertran, [...] c'est-à-dire sur la commune d'Albanyà, sur l'autre rive de la Muga. [...] C'est là qu'est née une tante, une sœur de ces "desertons" [...] le 10 mars 1914. [...] Mon arrière-grand-père, Jaume Iglesias i Brunyol, est mort au Bertran en mars 33 [...] et la grand-mère de mon père, Catarina Juanola, c'est à dire le père et la mère de ces "desertons", [...] est morte aussi au Bertran, le 26 août 1914, [...] quand la guerre a éclaté. [...] Là-bas aussi, à Carbonills, [sur le territoire d'Albanyà] sont enterrés mon bisaïeul et ma bisaïeule. » C'était une famille transfrontalière qui passait d'un côté à l'autre de la frontière d'état, en fonction des fermes à louer.

« [Les "desertons"] avaient passé la frontière avant d'être appelés au service militaire. [...] Quand la guerre de 14 éclate, ils étaient de l'autre côté. [...] C'est à dire, ils ont dû être mobilisés, ils n'ont pas bougé. Ils vont rester là-bas. [...] Ils ont été insoumis et ne sont plus revenus avant 1950. [...] Quand ils vont arriver [à Saint-Laurent-de-Cerdans], [Joan] n'avait pas encore 60 ans mais comme la famille était nombreuse, ils ne lui ont rien dit. [...] Ils vont trouver que vivre en France était mieux. » En vérité, l'âge de prescription de l'insoumission est à 53 ans. Cela faisait sept ans que le délit était prescrit quand il revient en France. « À la Noël 1950 ils sont revenus et se sont installés la Masada, une ferme qui est située à la Farga del Migt, où ils vont être métayers [sept] ans. [...] On a été bien reçus, ça oui, parce qu'on était une "famille française" qui revenait. [...] Jamais personne ne va demander pourquoi [Joan] n'était pas venu, [...] combattre. [...] À la mairie de Saint-Laurent, [ils sont] très bien accueillis, très bien accueillis. [...] Tout le monde les aimait. [...] On ne leur demandait rien. [...] C'était une période où il y avait beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de travail, à la fin de la guerre et chacun était bien accueilli pour le travail. [...] Nous avions beaucoup de "rendement" à la Masada, nous élevions vingt-cinq vaches pour le

lait, nous engraissons au moins trente à trente-cinq porcs, il y avait aussi un troupeau de deux à trois cents brebis. [...] C'était un troupeau très important. [...] Et ensuite, après la Masada, [...] vers l'année 57, ils ont dû revenir à Costoja. Mon grand-père va s'installer tout proche de son lieu de naissance, car de la ferme de Costoja à l'endroit où il est né, il n'y a peut-être pas 800 mètres. C'est ainsi. Et là s'achève la vie de mon grand-père. [...] Il est mort le 11 janvier de 1966 ». L'acte de naissance donne cette information en marge : "Insoumis, si apparaît, prévenir la gendarmerie la plus proche".

Jep, le second "desertó" « est mort à Can Coll sur la commune d'Albanyà, [...] en territoire espagnol, [...] le 28 août 81. [...] Un certain nombre d'insoumis sont restés en Espagne. Lui, l'oncle Jep n'a jamais plus repassé la frontière. Il s'est marié à Albanyà. [...] J'ai encore un cousin germain de mon père [...] qui vit à Albanyà et qui est Français. » Il a gardé la nationalité française de son père. « On lui envoie les informations et les bulletins pour les votes, il ne sait jamais pour qui voter, il ne parle pas français, d'ailleurs mon père non plus ne parlait pas français, mais il garde la nationalité française. [...] Ils n'ont jamais plus repassé la frontière. Ce qui est intéressant [...] c'est quand les fils [de Joan] ont dû faire la guerre civile, car ils ont été appelés à Girona, ils les ont appelés pour faire la guerre civile espagnole, et ils vont aussi les appeler pour venir faire la guerre de quarante [en France]. Ils vont échapper à tout. [...] Cela va faire des jalousies. [...] Quand va commencer la guerre d'Espagne, [...] tous vont partir à la guerre à l'exception de Cisco et Met. [...] D'ailleurs, on va leur dire : "N'allez pas faire la guerre civile, vous êtes Français." [...] Le consulat [de Girona] leur a donné un papier : [...] "Posez ce papier à la porte comme quoi vous êtes Français." [...] Ils voulaient envoyer tout le monde au front. » Cette dernière phrase fait allusion au décret du gouvernement de la République espagnole du 12 avril 1938 : c'est la mobilisation des classes âgées (1927 et 1928) et des classes très jeunes (1941) d'où le nom de la « lleva del biberó ». Negrín, président du Conseil, espère redresser la situation militaire à la suite de la défaite des Républicains sur le front d'Aragon en mars-avril 1938. La mobilisation de nouvelles forces, en Catalogne principalement, devait, à son avis, entraîner la contre-offensive que sera la bataille de l'Èbre (juillet-octobre 1938). « [Les deux frères] sont allés au marché de Figueres, [le jeudi], ils ont été arrêtés pour être envoyés au combat, heureusement, quelqu'un les connaissait, quelqu'un d'important, [...] le propriétaire de la Trilla [...]. Ils vont arrêter trois ou quatre jeunes. [...] Ils voulaient gagner la guerre et ils vont la perdre. Pendant ce temps, la [...] mère se faisait du "souci" quand ils ne sont pas revenus à l'heure prévue, [elle] pleurait là-bas au Bertran. [...] [Les fils] s'en sont retournés à pied de Figueres, vingt-quatre kilomètres, on les a laissés filer. [...] Ils sont venus se cacher

pendant la guerre civile à Saint-Laurent, l'un, Francisco s'est caché à la Fageda et l'autre, Met [Joachim] qui était les plus âgé, on venu aussi se cacher à la Fageda, ils ont dû vivre un peu clandestinement. » [...] Et ils travaillaient, tout le monde leur donnant du travail [...] à prix fait et les gens [en Espagne] se demandaient où ils étaient, certains pensaient qu'ils étaient partis à la guerre et ils étaient ici. Et couillon, quand la guerre s'est achevée, ils vont revenir chez eux. » Met a été réformé par l'armée française au conseil de révision de Prats-de-Mollo. « Au moment de la guerre de quarante, ils étaient en Espagne, ils vont donc être sauvés. [...] Cisco ne va pas être mobilisé, seuls les Allemands vont l'appeler, les Français non. [...] Il va être appelés par les Allemands alors qu'il était en Espagne, imagine-toi si [...] Cisco va venir faire la guerre pour les Allemands ! Il pensait qu'il était lui aussi considéré comme déserteur, il va dire "je suis déserteur". Il ne l'était pas car les Français ne l'avaient pas mobilisé. [...] Deux classes n'ont pas fait leur service militaire, [...] on ne lui a rien demandé. » L'appel des Allemands est sûrement une référence au STO (Service de Travail Obligatoire) : les jeunes Français étaient obligés d'aller travailler en Allemagne, dans des usines ou des fermes.

Une autre question se pose : pourquoi le fils de Jaume a-t-il gardé la nationalité française alors qu'il a toujours vécu en Espagne ? « *L'autre nationalité ne l'intéresse pas. [...] Ou tu es Espagnol ou [tu es] Français. [...] Cela ne changeait rien pour lui. [...] Ils ont voulu garder la nationalité [française], jamais ils n'ont voulu être Espagnols, jamais, jamais, jamais. [...] Pourquoi changer [après] tant d'années ? [...] Là-bas, cela n'a aucune importance, personne ne dit qu'ils sont Français, il est considéré comme Espagnol, comme les habitants de là-bas, il n'y a pas de nationalité, on n'en parle pas.* » En fonction des circonstances, un enfant pouvait être Français et l'autre Espagnol. Lorsque les États ont des buts opposés, les individus recherchent la satisfaction de leurs intérêts, indifféremment, dans l'une ou l'autre des organisations étatiques, mais le plus souvent tentent d'échapper aux charges dans les deux. C'est ce que Peter Sahlins appelle une instrumentalisation des États par les populations, en particulier en Cerdagne¹ et c'est ce que font ces jeunes Français émigrés au Principat. Pour plagier le chanteur occitan Eric Fraj, on peut dire : « Les peuples et les langues demeurent, les États passent. »

¹ (SAHLINS, P., *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, The University of California Press, 1989).

4 Classe de Recrutement 19
 N° Matricule 66-1724
 au recrutement de Marseille

Bureau de Recrutement de Marseille

Modèle n° 2
 Article 25 de l'instruction du 14 Mai 1932

AVIS DE RADIATION DE L'INSOUMISSION

Le 2 nommé
 3 ♀ Raymond
 déclaré insoumis le 18.6.1918.
 a été rayé de l'insoumission 25.3.1968.
 Ainsi par la prescriptio

19 APP Perpignan
 arrivée

1 - Bureau de Recrutement de la Région
 2 - Jeune sollicité engagé volontaire recruté, commissionné, dispensé, réserviste ou gradi dans la réserve s'il s'agit d'un officier.
 3 - Nom et prénom
 4 - Indiquer les causes de la radiation.
 5 - Grade et fonctions.
 N° 7236 1 S Cont

Prière de retourner le signalement m/s n° au Bureau de Recrutement de Marseille

A Marseille, le 26 MARS 1968
 Le (s) 15 Colonel.
 Commandant

BUREAU DE RECRUTEMENT DE MARSEILLE
 LE 26 MARS 1968
 CLASSE 1918
 FICHIER

Destinataires :
 M. le Préfet du département de P.O. à Perpignan
 M. le Préfet du département de à Perpignan
 M. le Chef d'escadron Commandant la Gendarmerie du département de P.O. à Perpignan
 M. le Chef d'escadron Commandant la Gendarmerie du département de à Perpignan
 M. le Préfet de Police à Paris.
 M. le Procureur de la République de l'arrondissement de
 M. le Ministre de l'intérieur - Direction de la Sécurité Nationale à Paris.
 M. le Général Commandant la gendarmerie militaire à Paris.
 Classe.
 Fichier.

Arxiu dels Pirineus Orientals. 1 R 552. Prescriptió d'un soldat de Catalunya del Nord.